

Lyon, le 28 juillet 2014

APRIL : Chiffre d'affaires stable à périmètre et taux de change constant

(IFRS - en M€)	1S2014	1S2013	Évol.	1S2013PF ¹	Évol.
CA consolidé	387,0	392,0	- 1,3 %	386,9	+ 0,0 %
<i>Commissions et honoraires courtage</i>	244,4	251,9	- 3,0 %	247,0	- 1,1 %
<i>Primes d'assurance</i>	142,6	140,2	+ 1,8 %	139,9	+ 2,0 %

APRIL enregistre au cours du premier semestre de l'exercice 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 387,0 M€, en retrait de -1,3 % par rapport au premier semestre 2013. Les commissions de courtage sont en retrait de - 3,0 % à 244,4 M€ et les primes d'assurance en hausse de + 1,8 % à 142,6 M€.

A périmètre et taux de change constant, le chiffre d'affaires consolidé reste stable avec des commissions en léger retrait de -1,1 % et des primes en hausse de + 2,0 %. Le groupe a enregistré un effet de change défavorable de 4,8 M€, essentiellement sur l'Amérique du Sud et le Canada, qui a principalement impacté les commissions de la branche Dommages.

CA par branche

(IFRS – en M€)	1S2014	1S2013	Évol.	1S2013 PF ¹	Évol.
Santé - Prévoyance	251,7	251,2	+ 0,2 %	251,1	+ 0,2 %
<i>Commissions et honoraires</i>	158,7	160,9	- 1,4 %	160,8	- 1,3 %
<i>Primes</i>	93,0	90,3	+ 3,0 %	90,3	+ 3,0 %
Dommages	139,3	146,0	- 4,6 %	141,0	- 1,2 %
<i>Commissions et honoraires</i>	86,5	92,1	- 6,1 %	87,2	- 0,8 %
<i>Primes</i>	52,8	53,9	- 2,1 %	53,8	- 1,9 %
Éliminations inter-branches	- 4,0	- 5,2	-	- 5,2	-

Dans le détail :

- L'activité de **courtage en Santé - Prévoyance**, tirée par les assurances emprunteur et collectives, a été impactée en santé individuelle par la décision prudente de la société de ne plus financer les contrats salariés individuels dans le contexte de la généralisation de l'assurance santé collective. Ces commissions s'élèvent à 158,7 M€ au premier semestre 2014, en retrait de - 1,3 %.
- La hausse des **primes en Santé - Prévoyance** (+ 3,0 % à 93,0 M€) est liée essentiellement au développement des portefeuilles santé individuelle, collectives et expatriés.
- Malgré une activité assistance et voyage toujours en croissance, les **commissions en Dommages** s'inscrivent en léger repli (- 0,8 % à 86,5 M€), pénalisées par le réseau de boutiques, dont les bonnes performances commerciales ne compensent pas encore un stock à l'ouverture pénalisé par les tendances défavorables de 2013.
- La baisse (- 1,9 % à 52,8 M€) des **primes de la branche Dommages** s'explique par des primes non-récurrentes enregistrées en 2013. Retraitées de cet élément, les primes sont en croissance, en partie du fait de nouveaux partenariats et de la dynamisation des activités affinitaires, inscrites dans un modèle fortement réassuré.

CA par trimestre

(IFRS – en M€)	2014	2013	Évol.	2013 PF ¹	Évol.
1 ^{er} trimestre	193,2	193,0	+ 0,1 %	190,4	+ 1,5 %
2 ^{ème} trimestre	193,8	199,0	-2,6 %	196,5	-1,4 %
3 ^{ème} trimestre	-	193,8	-	-	-
4 ^{ème} trimestre	-	192,8	-	-	-
Total	-	778,6	-	-	-

L'information réglementée intégrale est disponible sur www.april.com (rubrique Finance).

La publication de résultats semestriels 2014 sera réalisée le 28 août 2014 après clôture des marchés.

A propos d'APRIL

APRIL, groupe international de services en assurance, a choisi l'innovation comme moteur de son développement. Ce parti-pris, qui requiert audace et simplicité, lui a permis de devenir en moins de 20 ans, le 1er courtier grossiste en France et d'être un acteur de référence à l'échelle internationale avec une implantation dans 37 pays. Plus de 4 000 collaborateurs assurent, conseillent, conçoivent, gèrent et distribuent des solutions d'assurances et des prestations d'assistance pour les particuliers, les professionnels et les entreprises, soit quelque 6 millions d'assurés. APRIL a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 778,6 M€. APRIL est coté sur Euronext Paris (Compartment B, SRD).

Contact

Ana Roibas - +33 (0)4 72 36 49 31 – +33 (0)7 86 05 28 99 - ana.roibas@april.com

¹ Chiffre d'affaires pro forma à périmètre et taux de change constant : tient compte de la cession de Sano Concept International courant mars 2013, de la cession de Coris Biélorussie fin mars 2014, du changement de méthode de consolidation de la société Socafac suite au rachat des minoritaires, ainsi que de la variation de taux de change, calculée sur la base des comptes n-1 convertis au taux de change de l'année en cours.